**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des produits menstruels gratuits dans les lieux de formation

Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture veut briser le tabou des règles, apporter une solution aux jeunes filles touchées par la précarité menstruelle et fournir gratuitement, en cas de besoin, des protections périodiques. Un projet pilote destiné à la sensibilisation des jeunes et à la distribution gratuite de ce produit de première nécessité débute dans 52 établissements du canton. Cette première phase permettra de mesurer les besoins.

Même s'il existe peu de données concernant le phénomène de la précarité menstruelle en Suisse, diverses études internationales interpellent sur la nécessité de répondre aux jeunes filles qui ont leurs règles sans avoir accès à des protections menstruelles. Une enquête réalisée en France a ainsi montré que 10% des femmes déclarent parfois renoncer, pour elles ou pour leurs filles, à changer de serviettes ou de tampons aussi souvent que nécessaire par manque d'argent et 6% relèvent que leurs filles ont déjà manqué l'école ou les cours, car elles n'avaient pas de protections menstruelles[*].

Par ailleurs, il est important de fournir un accès aux produits menstruels, alors que les règles ne sont pas toujours régulières et peuvent arriver durant la journée d'école. Actuellement dans les lieux de formation du canton, les infirmeries scolaires délivrent des produits « en cas de besoin », aux jeunes filles qui le demandent. Cette solution de dépannage, bien qu'importante, n'est plus satisfaisante, car elle implique d'entreprendre toute une démarche pour un bien de première nécessité au même titre que du papier de toilette ou du savon.

Distribution de protections menstruelles labellisées dans le cadre d'un projet pilote

Pour lutter contre la précarité menstruelle, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture lance un projet pilote pour garantir et faciliter l'accès à des protections périodiques dans les lieux de formation de la scolarité obligatoire et postobligatoire. Ce projet s'inscrit dans la réponse globale que le Conseil d'Etat entend apporter au postulat Thalmann accepté par le Grand Conseil en mars dernier. Dès la fin du mois de mai, des distributeurs de protections menstruelles seront installés dans sept établissements scolaires et de formation du canton : l'EPS Blonay-St-Légier, l'EPS

Corsier, l’EPS Lutry, l’ES Orbe, l’EPS Préverenges, le Gymnase de Renens et l’Ecole professionnelle de Montreux. Puis dès le début de l’année 2022, quarante-cinq autres établissements seront équipés afin de se joindre à la phase pilote. Le Département fournira des protections périodiques biologiques et garanties sans éléments toxiques dans le cadre de ce projet.

L’accompagnement au cœur du dispositif

La sensibilisation et la prévention font partie intégrante de ce projet qui vise non seulement des objectifs d’égalité entre femmes et hommes, mais aussi la diminution du tabou lié aux règles. Des projets de promotion de la santé et de prévention seront menés dans les écoles notamment avec l’appui de la fondation PROFA, partenaire du projet; ils permettront de mener une réflexion sur les menstruations avec les jeunes.

Le coût de la phase pilote, prévue durant une année, pour les 52 établissements est estimé à 160'000 francs financés par la Direction générale de l’enfance et de la jeunesse. Cette première étape permettra ainsi d’analyser la situation et de mesurer les besoins avant une éventuelle généralisation de la mise à disposition gratuite de protections menstruelles au postobligatoire, puis à l’obligatoire.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 juin 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat
DJES, Manon Schick, directrice générale de l’enfance et de la jeunesse
Seema Ney, cheffe de projet Respect de la diversité à l’école, Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire

LIEN(S)

* Sondage IFOP pour Dons solidaires

TÉLÉCHARGEMENT(S)